

# AVIS PUBLIC



Rivière-des-Prairies  
Pointe-aux-Trembles

**Montréal** 

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

LE MERCREDI 21 MAI 2025, À 18 H

### PREMIER PROJET DE RÉOLUTION SUR LE PROJET PARTICULIER NUMÉRO PP-161

**PROJET PARTICULIER VISANT À PERMETTRE LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL COMPORTANT 5 LOGEMENTS SITUÉ À L'ANGLE DE LA 86E AVENUE ET DU BOULEVARD MAURICE-DUPLESSIS, SUR LES LOTS PROJETÉS NUMÉRO 6 682 835, 6 682 836, 6 682 637, 6 682 838, 6 682 639 ET 6 682 640**

**PRENEZ AVIS QUE** le conseil d'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, a adopté lors d'une séance ordinaire tenue le 6 mai 2025, le premier projet de résolution numéro CA25 30 05 0130 sur le projet particulier numéro PP-161, lequel porte le titre ci-dessus mentionné.

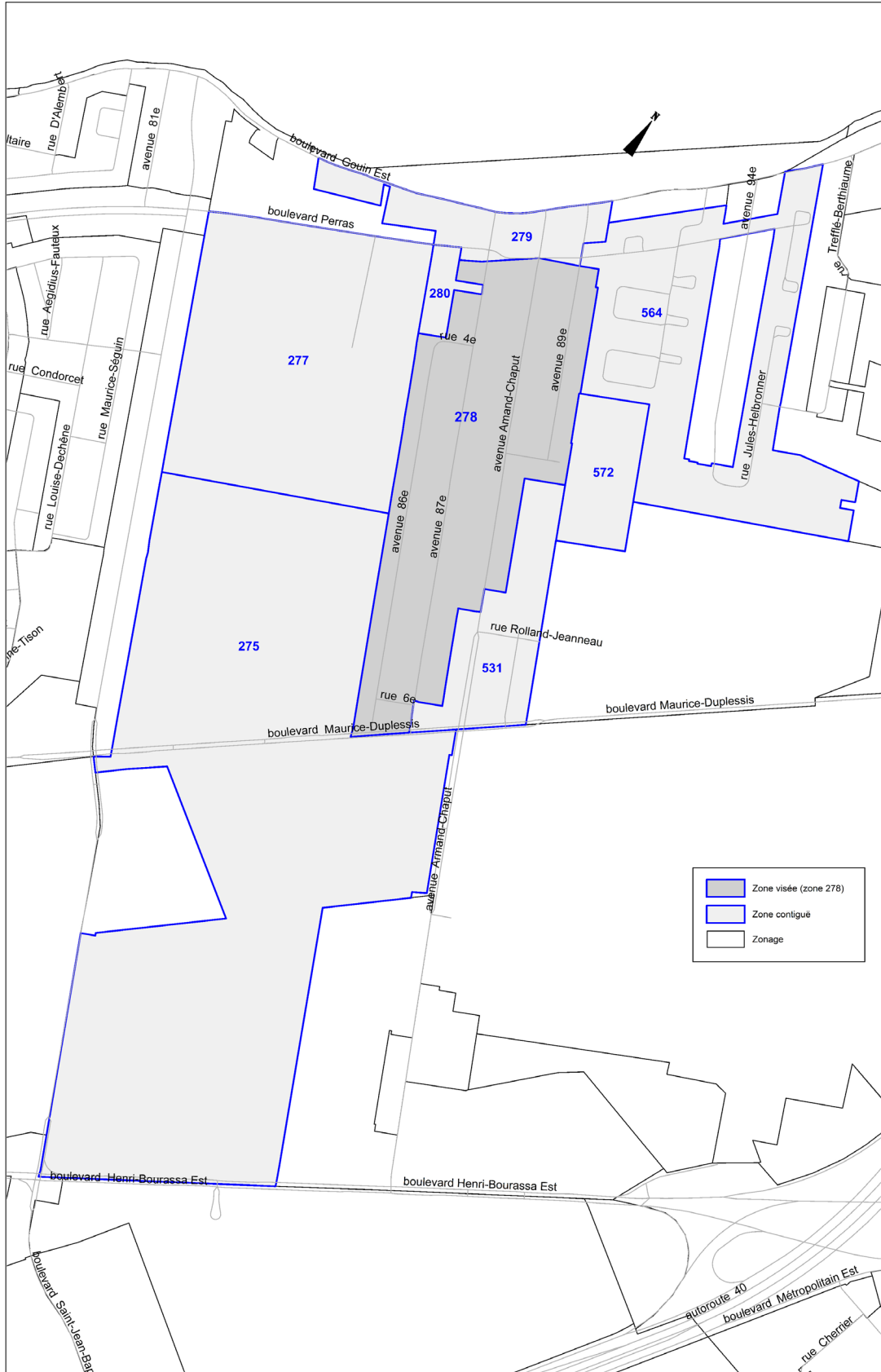
QUE conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (R.L.R.Q., c. A-19.1), ce premier projet de résolution sera soumis à une assemblée publique de consultation **le mercredi 21 mai 2025 à compter de 18 h** à la **Maison du citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy** (salle du conseil)

QUE l'objet de ce premier projet de résolution vise la construction d'un bâtiment de trois étages comportant un total de 5 unités résidentielles.

QU'au cours de cette assemblée publique, la mairesse d'arrondissement ou tout membre du conseil désigné par elle, expliquera le premier projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer à ce sujet.

QUE ce premier projet de résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est situé dans la zone numéro 278 et est bordé des zones contiguës numéro 275, 277, 279, 280, 531, 564 et 572. Le plan ci-après illustre la zone visée et les zones contiguës. Les personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës pourront éventuellement participer à une procédure d'approbation référendaire pour les dispositions du projet de résolution, si elles en manifestent le désir



QUE ce premier projet de résolution et le plan ci-contre sont disponibles pour consultation sur le site web de l'arrondissement dans la section [Consultations publiques en cours à RDP-PAT](#), ainsi que dans les bureaux Accès Montréal de l'arrondissement soit à Pointe-aux-Trembles, à la Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est ou à Rivière-des-Prairies, au 8910, boulevard Maurice-Duplessis, aux heures régulières d'ouverture, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Fait à Montréal, le 8 mai 2025

Le secrétaire d'arrondissement  
Joseph Araj